

LES DECISIONS

- Approbation du compte-rendu du 6 novembre 1997,
- Avis favorable aux demandes de réhabilitation des formations existantes,
- Avis favorable aux demandes de création des formations de 2e et 3e cycle présentées par l'ISTV, à l'exception du DESS Management de projet de construction.
- Avis favorable à l'intitulé de la formation Ingénierie des Systèmes Image et Son.

INTRODUCTION

Monsieur PETIT rappelle l'ordre du jour du Conseil du 6 novembre 1997.
Il est approuvé à l'unanimité des présents.

Monsieur PETIT présente la mouture définitive de la partie formation et pédagogie du projet d'établissement, déjà approuvée lors du Conseil précédent et qui s'inscrit dans le cadre du Contrat Quadriennal. Les membres du Conseil demandent que l'intitulé de certaines formations initiale et continue soit plus précis. Ils approuvent la modification de l'intitulé de la MST "Ingénierie des Systèmes Images et Sons" au lieu de MST "Communication Audiovisuelle".

DEMANDES DE REHABILITATION

Monsieur PETIT propose un vote sur l'ensemble des demandes de réhabilitation des diplômes existants dans les différentes composantes. Elles reçoivent un avis favorable du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire.

DEMANDES DE CREATIONS

Dans le cadre du prochain contrat quadriennal, l'UVHC demande l'habilitation à délivrer trente nouveaux diplômes.

Monsieur PETIT propose aux Directeurs des Composantes de présenter leurs projets.

ISTV :

- IUP Analyse et Maîtrise de la Qualité des Produits Alimentaires.

Formations de 2ème cycle :

- Licence et Maîtrise de Mathématiques Appliquées et Sciences Sociales,
- Licence et Maîtrise de Physique et Applications,
- Maîtrise de Mathématiques mention Ingénierie mathématique.

Monsieur OURAK prend la parole pour l'ISTV. Il présente le projet de la création d'un nouvel IUP Analyse et Maîtrise de la Qualité des Produits Alimentaires, prévu sur le site de Cambrai. Cette formation s'adresse principalement aux bac + 2 à Bac + 5 et offre une orientation autre que la licence et la maîtrise aux étudiants de la composante scientifique. Elle permet d'approfondir tout particulièrement la recherche dans le domaine de la qualité des produits agro-alimentaires. Ce projet, soutenu par les Industriels locaux, s'inscrit dans un contexte à la fois local, régional et national. Monsieur DUSSART intervient sur le recrutement des étudiants. Il demande si cette formation peut aussi s'adresser à des Bac + 1 scientifique, DUT et BTS.

Monsieur OURAK présente ensuite la Licence et Maîtrise de Mathématiques Appliquées et Sciences Sociales pour les titulaires d'un deug MASS. Elle permet d'obtenir à la fois un diplôme sanctionnant une compétence en mathématiques et en économie. Monsieur PETIT compare cette formation avec la Licence et la Maîtrise de Sciences Economiques. Elles se rejoignent et peuvent être concurrentielles en matière de recrutement et de débouchés.

La Maîtrise de Mathématiques mention Ingénierie Mathématique vise à préparer les étudiants à la méthode numérique et aux statistiques. Elle apporte une diversification de formation aux étudiants ne se destinant pas aux métiers de l'Enseignement.

La licence et Maîtrise de Physique et Applications est un complément de formation aux bac + 3 et + 4. Cet enseignement comprend les Mathématiques, l'informatique et la mécanique pour permettre l'analyse et la caractérisation des matériaux. En matière de débouché, elles offrent également une diversification vers les domaines du contrôle et évaluation des matériaux et des composants.

Formations de 3e cycle :

- DESS Management de projet de construction
- DESS Conduite Projet en Ingénierie
- DESS Technologies Nouvelles des Systèmes d'Information
- DESS Mise en Forme des matériaux
- DESS Optronique et Image
- DESS Elaboration et Caractérisation de Matériaux Inorganiques de Haute Technologie.

Le DESS Management de projet de construction a pour objectif la maîtrise et la gestion des matériaux d'ouvrage. Il a été demandé à la suite d'entretiens avec des professionnels du domaine de la construction. M.THOMAS fait remarquer que l'intitulé et le contenu de cette formation relèvent plus d'une formation tertiaire que scientifique. M. VAILLANT s'étonne de l'absence de référence à la composante spécialisée dans ce domaine (à qui sera-t-il fait appel pour ces enseignements d'économie et de gestion ?). Ce projet est considéré comme incomplet et en l'absence d'éléments précis quant à la participation de spécialistes, la décision est prise de demander au Conseil d'Administration de trancher.

Monsieur CAILLEAU représentant Monsieur RAVALARD, présente le DESS Conduite de Projet en Ingénierie dont l'objectif est de former les étudiants, issus de diverses filières, qui seront appelés à travailler en entreprise avec des collaborateurs de culture et de formation différente. Cet enseignement est la mise en pratique des cours ; il comprend des stages en entreprise, des mises en situation. M. THOMAS intervient et dit que ce diplôme est dévalorisant pour une formation d'Ingénieurs déjà à bac + 5 et qu'il faudrait envisager cette formation en dernière année d'Ingénieurs.

Le schéma proposé suscite des réactions quant à la cohérence du recrutement Ecole d'Ingénieurs (bac + 5), IUP (bac + 4), DESSCMAO (bac + 5) alors qu'un DESS est avant tout un diplôme qui doit recruter dans les filières généralistes. En outre ne figure pas dans la maquette la référence à l'Equipe Génie Industriel et Logiciel du LAMIH, ni à l'AIP.

Le DESS Technologies Nouvelles des Systèmes d'Information est un complément à la filière informatique. M. THOMAS fait remarquer que le domaine de l'informatique et de la communication est un domaine qui évolue très vite et qu'il est indispensable de suivre cette évolution. Il considère que c'est un bon projet porteur actuellement.

Le DESS optronique et Image comporte une partie technologique et une partie théorique. Il vise à former aux systèmes de présentation d'image, à introduire des composants nouveaux et à faire acquérir une double compétence en optique et électronique numérique. Ce DESS comporte tous les aspects porteurs de l'information.

Le DESS Elaboration et Caractérisation de Matériaux inorganiques de Haute Technologie a déjà été demandé sous l'intitulé "DESS Génie des Procédés".

La transformation du DU Qualité, diplôme franco belge, en DESS est souhaitée. Le contenu de ce diplôme reste à définir.

Suite à cette présentation, M. PETIT sollicite des questions.

M. ARNOULD s'inquiète sur la possibilité d'obtenir du nouveau matériel en informatique pour permettre l'accueil de ces nouvelles formations. Le Conseil prend bonne note de cette demande et M. PETIT rappelle les moyens souhaités sur 4 années et figurant dans le projet d'établissement.

Le Conseil donne un avis favorable à l'unanimité pour l'ensemble de ces formations, sauf pour le DESS Management de Projet de Construction, pour lequel le Conseil donne un avis favorable au principe du projet, mais estime que son positionnement et son intitulé dans une filière scientifique sont à revoir.

FLLASH :

Les demandes pour la FLLASH sont présentées par M. VAILLANT. Celui-ci précise que son souhait est de conforter les filières existantes et de diversifier modérément.

- DEUST Arts et Nouvelles Technologies
- Deug de géographie
- Licence et maîtrise d'Arts Plastiques,
- Licence et maîtrise de Lettres classiques,
- Maîtrise d'Espagnol,
- Mention documentation en Licence d'Histoire et de Lettres Modernes.

La création d'un DEUST Arts et Nouvelles Technologies serait une formation nouvelle s'inscrivant dans la filière existante et à caractère professionnel. Une collaboration est possible avec l'ISTV pour ce DEUST.

Les nouvelles licences et maîtrises viendraient compléter le DEUG dans ces formations généralistes et ouvriraient vers le DEA et le CAPES d'Arts Plastiques.

La création d'un Deug Géographie, avec une spécificité qui serait l'aspect environnemental, compléterait le choix offert aux étudiants en Sciences Humaines et leur offrirait des débouchés plus variés et nombreux.

La mention Documentation est demandée pour la Licence d'histoire. Cette mention serait commune aux Lettres Modernes. Cet ajout serait un élément de diversification avec la possibilité de retourner à la Maîtrise disciplinaire.

Le Conseil donne un avis favorable à l'unanimité pour la création de ces formations.

FDEG :

- Maîtrise : Mention de droit privé
- DESS Droit et Fiscalité de l'Immobilier
- DESS Analyse et Prévision de la Conjoncture Régionale
- Filière AES
- DESS Management de l'Innovation
- DESS Gestion du Patrimoine
- DESS Analyse Marketing
- DRT Sciences de Gestion

M. DEFOSSEZ demande, dans le secteur droit, la transformation en mention " Droit Privé " de l'option existante en Maîtrise de droit.

La demande de DESS Droit et Fiscalité de l'Immobilier se justifie dans la mesure où il n'existe pas dans la région de DESS spécifiquement tourné vers les problèmes liés à la construction et à la gestion du patrimoine immobilier. Il souhaite la création d'un DESS Analyse et Prévision de la Conjoncture Régionale pour faire suite à une formation du second cycle en Sciences Economiques.

M. DEFOSSEZ souhaite la création d'une filière AES qui aurait pour vocation le développement Social. La parole est donnée à M. LOQUET qui précise les débouchés possibles de cette filière : collectivités territoriales, communes, regroupement de communes... Il permettrait aussi une réorientation des étudiants en AES et un meilleur taux de réussite. L'effectif en baisse pourrait peut-être se stabiliser.

Le DESS Management de l'Innovation et de la veille a pour vocation de préparer aux nouveaux métiers de gestionnaire des stratégies de recherche et d'innovation de l'entreprise. La formation est conçue autour d'une double compétence associant management et technologie. Cette formation s'adresse aux étudiants de toutes les filières. Les étudiants seront recrutés dans les Ecoles d'Ingénieurs.

Le DESS gestion du patrimoine est destiné à dispenser une formation qui intéresse non seulement les établissements financiers mais tous ceux qui ont un contact direct ou indirect avec le patrimoine (avocats, notaires, experts comptables. Cette formation n'existe pas au Nord de Paris et les besoins sont évidents. L'appel des professionnels (HLM, Agents Immobiliers..) est très important.

Le projet du DESS Analyse Marketing, ne sera pas présenté. Il n'est pas prêt.

Un DRT Sciences de gestion est demandé dans le prolongement de l'IUP.

Le Conseil donne un avis favorable à l'unanimité pour ces demandes de création.

INFORMATIONS GENERALES

Une réunion a eu lieu à l'IUFM. Il est envisagé de regrouper sur un pôle les préparations aux CAPET Economie-Gestion et CAPET Génie Mécanique option productique, compte-tenu de la baisse des effectifs. La désaffectation des étudiants pour le CAPET Economie Gestion correspond au faible nombre de postes ouverts au concours. La filière Génie Mécanique est toutefois la plus menacée sur le site de Valenciennes (7 inscrits). Le CAPET et le concours de PLP2 pourraient être regroupés sur un même site.

M. PETIT signale qu'une présentation des formations de l'UVHC à l'Association des Parents d'élèves aura lieu le 26 janvier 1998 aux Tertiales.

M. PETIT fait part du changement de Recteur dans l'Académie de Lille. Monsieur Jean-Marie FORTIER, Professeur de Droit à Dijon, succède à Monsieur VARINARD, Chancelier des Universités.

La séance est close à 17h30.

Etaient présents :

Collège A : Messieurs Defrenne, Thomas D.G.

Collège B : Messieurs Deprez, Goutin, Petit, Santens

Collège AITOSS : Monsieur Rufin

Collège usagers : Monsieur Arnould
Mademoiselle Demabre
Monsieur Sergent

Membre de droit : Monsieur Wiart

Invités permanents : Docteur Barbieux
Monsieur Defossez
Monsieur Dussart
Madame Duvivier
Monsieur Moreau
Monsieur Vaillant

Excusés : Madame Deker
Messieurs Horling, Nicaise, Tahon
Madame Cromlin
Monsieur Lebrun
Monsieur Darras
Monsieur Blaise
Monsieur Bricout (représenté par Monsieur Kerheni)
Madame Coulier
Mme Lesage (représentée par Monsieur Revaux)
Monsieur Level (représenté par Monsieur Ourak)

Ont donné pouvoir : Monsieur Tahon à Monsieur D.G. Thomas
Monsieur Lebrun à Monsieur Arnould
Monsieur Horling à Monsieur Thomas
Monsieur Nicaise à Monsieur Defrene
Madame Cromlin à Monsieur Rufin